FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 10-mai-2019

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit **DaiHard MAX - Epoxy Floor Coating - Part B**

Autres moyens d'identification

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Plancher (peinture ou revêtement)

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identificateur du fournisseur initial Daich Coatings Corp.

Adresse 304 Gage Avenue North
Hamilton
Ontario
L8L7A7
Canada

Téléphone Phone:866-463-2424

Courriel info@daichcoatings.com

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence de l'entreprise (866) 463-2424

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 3
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Danger

Mentions de danger
Toxique en cas d'ingestion
Toxique par contact cutané
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Peut être corrosif pour les métaux

Conseils de prudence - Prévention
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine

Conseils de prudence - Réponse
Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Yeux
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Peau
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Inhalation
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Ingestion
EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Rincer la bouche
EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir
NE PAS faire vomir

Déversement
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue 100.2 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
100.2 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
100.2 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
100.2 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Supplier Trade Secret	-	90 - 100%	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Consulter immédiatement un médecin. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Sensation de brûlure.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Incendie majeur AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au produit chimique Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Attention! Matière corrosive. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Autres informations Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Écran de protection du visage.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et

immédiatement après avoir manipuler le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Aspect	Ambre
Odeur	Produit chimique doux
Couleur	Aucun renseignement disponible
Seuil de perception de l'odeur	Aucune donnée disponible

Propriété	Valeurs	Remarques Méthode
pH	11.7	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	260 °C	
Point d'éclair	121 C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	0.948	
Solubilité dans l'eau	Susceptible de dispersion	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	n/a	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres informations

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible
Dimension de particules	Aucun renseignement disponible
Distribution granulométrique	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

Matières incompatibles Agent oxydant. Acides. Bases.

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (sur la base des composants). L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pour une durée de plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'inhalation de substances corrosives peut entraîner un œdème toxique des poumons. L'œdème pulmonaire peut être mortel.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (sur la base des composants). Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif. (sur la base des composants). Provoque des brûlures. Toxique par contact cutané.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (sur la base des composants). L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut provoquer une douleur de brûlure grave dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La tension artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent apparaître près de la bouche. Un gonflement de la gorge peut entraîner un essoufflement et une suffocation. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Toux ou respiration sifflante.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 245.90 mg/kg
ETAmél (cutané) 361.81 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue 100.2 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
100.2 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
100.2 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
100.2 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Supplier Trade Secret	= 242 mg/kg (Rat)	= 360 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Risque de lésions oculaires graves. Provoque des brûlures.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n’existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L’ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

No ONU	UN2735
Nom officiel d'expédition	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE), 8, III

DOT

Nom officiel d'expédition	CONSUMER COMMODITY
Classe de danger	ORM-D
Désignation	CONSUMER COMMODITY, ORM-D
Numéro du guide des mesures d'urgence	153

MEX

No ONU	UN2735
Nom officiel d'expédition	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE), 8, III

OACI

No ONU	UN2735
Nom officiel d'expédition	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE), 8, III

IATA

No ONU	UN2735
Nom officiel d'expédition	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Code ERG	8L
Désignation	UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE), 8, III

IMDG/IMO

No ONU	UN2735
Nom officiel d'expédition	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-A, S-B
Désignation	UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE), 8, III

RID

No ONU	UN2735
Nom officiel d'expédition	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Code de classification	C7
Désignation	UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE), 8, III
ADR/RID-Étiquettes	8

ADR

No ONU	UN2735
Nom officiel d'expédition	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Code de classification	C7
Code de restriction en tunnels	(E)
Désignation	UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE), 8, III, (E)

ADN

No ONU	UN2735
Nom officiel d'expédition	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Code de classification	C7
Dispositions particulières	274
Désignation	UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE), 8, III
Étiquettes de danger	8
Quantité limitée	5 L

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	**Risques pour la santé** 3	**Inflammabilité** 1	**Instabilité** 0	**Propriétés physiques et chimiques** -
HMIS	**Risques pour la santé** 3	**Inflammabilité** 1	**Dangers physiques** 0	**Protection individuelle**

X

Avis de non-responsabilité
À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique